

KPMG AUDIT SUD-EST 480 avenue du Prado 13269 Marseille Cedex 8 France Téléphone : Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 54 +33 (0)4 96 20 54 55

Site internet: www.kpmg.fr

Association Les Chantiers du Pays Martégal

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012 Association Les Chantiers du Pays Martégal Place du Docteur Granier - Quartier de l'Île - 13500 Martigues Ce rapport contient 12 pages



KPMG AUDIT SUD-EST 480 avenue du Prado 13269 Marseille Cedex 8 France

Téléphone : Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 54 +33 (0)4 96 20 54 55

Site internet : www.kpmg.fr

Association Les Chantiers du Pays Martégal

Siège social : Place du Docteur Granier - Quartier de l'Île - 13500 Martigues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Les Chantiers du Pays Martégal, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Association Les Chantiers du Pays Martégal Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels 31 mai 2013

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

La note A « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 31 mai 2013

KPMG Audit Sud-Est

Joelle Bouchard

Directeur de mission

Robert Acquaviva

Associé

ASSOCIATION CHANTIERS DU PAYS MARTEGAL BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

			ACTIF		PASSIF		
LIBELLE	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2012	EXERCICE AU 31/12/2011	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2012	EXERCICE AU 31/12/2011
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	0,00 67 357,24 0,00	0,00 27 534,06 0,00	0,00 39 823,18 0,00	7 55		173 429,40	97 686,72
TOTAL 1	67 357,24	27 534,06	39 823,18	7 552,12	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	cn'/ol	75 /42,08
ACTIF CIRCULANT					Subventions investissement renouvelables Subventions investissement non renouvelables	10 015,40 1 663,84	10 015,40 2 108,10
Stock de marchandises	1 831,55		1 831,55	3 108,60	IOIAL 1	185 275,69	185 552,90
Fournisseurs avances et acomptes Clients et comptes rattaches Créances fiscales et sociales Autres créances	0,00 41 512,69 830,00 129 296,81	7 981,00	e 5	0,00 42 688,20 630,00 159 194,12	0,00 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES 688,20 Provisions pour risques 630,00 Provisions pour charges d'exploitation 194,12	0,00	0,00 31 745,26
Disponibilité	309 599,85	Sã.		183 840,70	TOTAL 2	106 479,26	31 745,26
TOTAL 2	483 070,90	11 981,00	471 089,90	389 461,62	FONDS DEDIES		
or the state of th					 sur subvention fonctionnement sur aufres ressources 	00'0	00'0
COMPTES A REGULARISER					TOTAL 3	000	000
Charges constatées d'avance Charges à étaler	656,85 0,00	00'0	00'00	744,70	Щ		
TOTAL 3	656,85	00'0	656,85	744,70	Denes manceres 744,70 Dépôts de garantie reçues	00'0	00'0
					TOTAL 4	00'0	0,00
		10 000			DETTES D'EXPLOITATION		
		200			Avances et acomptes reçus	0,00	0,00
					Dettes fections of sociales Autres dettes	178 226,83 9 209,20	152 422,20 8 850,40
					TOTAL 5	201 439,98	167 627,03
					COMPTES DE REGULARISATION Produits constates d'avance	18 375,00	12 833,25
					TOTAL 6	18 375,00	12 833,25
TOTAL ACTIF	551 084,99	39 515,06	511 569,93	397 758,44	TOTAL PASSIF	511 569,93	397 758,44

ASSOCIATION CHANTIERS DU PAYS MARTEGAL COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

LIBELLE	DU 01/01/2012	AU 31/12/2012	DU 01/01/2011	AU 31/12/2011
	PAR POSTE	PAR NATURE	PAR POSTE	PAR NATURE
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 818 908,67		1 703 592,12
Production vendue de biens et services Production immobilisee	170 274,21		177 786,24	
Subvention d'exploitation	1 604 533,55		1 489 532,96	
Reprises sur provision et transfert de	44 100,91	1	36 272,92	
de charges				
Autres produits de gestion				
CHARGES D'EXPLOITATION		1 816 202,26		1 628 184,62
Achats de marchandises	38 530,01		36 311,30	
Variation de stock	1 277,05		909,53	
Achats autres approvisionnements	3 372,88		3 267,21	
Autres achats et charges externes	76 134,68		44 942,09	
Impots et taxes et versements	53 336,00		46 536,50	
assimiles			15 000,00	
Salaires et traitements	1 252 712,13		1 151 317,39	
Charges sociales	305 492,03		280 895,20	
Autres charges	166,28		3 791,18	
Dotations aux amortissements	6 447,20		3 092,84	
Dotations aux prov. pour dépréciation	78 734,00		57121,38	E1
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 706,41		75 407,50
PRODUITS FINANCIERS		0,00		0,00
Autres interets et produits CHARGES FINANCIERES	0,00	112,50	0,00	535,44
Interets et charges	112,50		535,44	
RESULTAT FINANCIER		-112,50		-535,44
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 593,91		74 872,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS		444,26		870,62
Produits de Cession d'éléments d'actifs Produits sur exercices anterieurs	444.00		335,63	
Quote part subvention viré au résultat	444,26		534,99	
Reprises sur provisions CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 871,12		0,00
Charges sur opérations de gestion VNC des éléments d'actifs cédés Dotations exceptionnelles	2 871,12 0,00	li .		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-2 426,86		870,62
TOTAL DES PRODUITS		1 910 252 02		4 704 400 74
TOTAL DES CHARGES		1 819 352,93 1 819 185,88		1 704 462,74
RESULTAT NET COMPTABLE	1	167,05		1 628 720,06
MEGGETATI NET GOMITTABLE	1	101,05		75 742,68

ASSOCIATION "CHANTIER DU PAYS MARTEGAL"

ELEMENT	ANNEXE	INFORM	ATIONS
numero	AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2012 AU 31/12/2012	PRODUITES note numero	
1	A REGLES ET METHODES COMPTABLES	X	
	Methode d'evaluation Calcul des amortissements et des provisions Changements de methode Dérogations	A1 A2	NA NA
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	A3	IVA
	B COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
2 3 4 5 6	Etat de l'actif immobilise Etat des amortissements Etat des provisions Etat des échéances des créances et des dettes	B1 B2 B3 B4	
6	Informations et commentaires sur: 01 Elements relevant de plusieurs postes du bilan 02 R éévaluation 03 Frais d'etablissement 04 Frais de recherche appliquée et de développement 05 Fonds commercial 06 Interets immobilises 07 Interets sur éléments de l'actif circulant 08 Différences d'évaluation sur éléments fongibles		NA NA NA NA NA NA NS
	de l'actif circulant 09 Avances aux dirigeants 10 Produits a recevoir 11 Charges a payer 12 Charges et produits constates d'avance 13 Charges a répartir sur plusieurs exercice 14 Composition du capital social 15 Parts bénéficiaires	B5 B5 B6	NA NA NA NA NA
	C ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
7 8 9 10	Credit bail Engagements financiers Dettes garanties par des suretés réelles Identité des société-mères consolidant les comptes		NA NA NA
11 12 13	dela société Liste des filiales et participations Droit Individuel à la Formation Indemnités de départ à la retraite	C12 C13	NA
14	D AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS Divers elements significatifs		NA

FAITS SIGNIFICATIFS

A . REGLES ET METHODES COMPTABLES

Elles répondent aux principes généraux de nouveaux états comptables:

- principe de continuité d'exploitation
- principe d'indépendance des exercices

Les Comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des réglements du Comite de la Réglementation Comptable (CRC).

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses réglements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformement au réglement n° 99-01.

A1 - Méthode d'évaluation

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production .

A2- Calcul des Amortissements et Provisions

A2.1.Les Amortissements

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire. La durée d'amortissement retenue est de 3 ans

A2.2.Les Provisions

- Provision pour les congés payés :
 elles sont conformes à la réglementation (droit au titre des périodes de références)
- Provisions pour créances douteuses et débiteurs divers résultent d'une étude au cas par cas.
- Provisions pour risques et charges résultent d'une analyse du risque encouru.

A2.3 Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement finançant des biens nécessaires à la perénisation de l'activité de l'association sont qualifiées de subvention sur biens renouvelables par l'association et ne font pas l'objet d'une reprise à hauteur de la dotation aux amortissements pratiquée sur les biens financés avec ces subventions.

Dans le cas inverse, les subventions d'investissement sont qualifiées de subventions sur biens non renouvelables par l'association et font l'objet d'une reprise à hauteur de la dotation aux amortissements pratiquée sur les biens financés avec ces subventions.

A3- Autres Informations pour donner l'image fidèle

- L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 83 salariés, 14 contrats à durée indéterminée et 69 contrats à durée déterminée.
- En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'ont été versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.
- La Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues met à disposition de l'association des locaux à titre gratuit

B . <u>COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u> :

B1- ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

01/01/2012	augmentation	diminution	AU 31/12/2012
0.00	0.00	0.00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
11 356.72	7 417.84	0.00	18 774,56
			3 687,58
53 594,68	31 300.42	40 000.00	44 895,10
			0,00
			0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
1 722,12	0,00	1 722,12	0
70 361,10	38 718,26	41 722,12	67 357,24
	0,00 0,00 11 356,72 3 687,58 53 594,68 0,00 1 722,12	0,00 0,00 0,00 11 356,72 7 417,84 0,00 53 594,68 31 300.42 0,00 0,00 0,00 1 722,12 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 11 356,72 7 417,84 0,00 3 687,58 0,00 0,00 53 594,68 31 300.42 40 000.00 0,00 0,00 0,00 1 722,12 0,00 1 722,12

B2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

NATURE	AU 01/01/2012	dotation	reprise	AU 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	61 086,86	6 447,20	40 000,00	27 534,06
TOTAL	61 086,86	6 447,20	40 000,00	27 534,06

B3 ETAT DES PROVISIONS

NATURE	AU 01/01/2012	dotation	reprise	AU 31/12/2012
Pour Risques	0,00	26 218,00	0,00	26 218,00
Pour Charges	31 745,26	74 734,00	0.00	106 479,26
Pour immobilisation financiere	1 722,12	0,00	1 722.12	0,00
Pour créances douteuses	7 981,00	0,00	0,00	7 981,00
Pour débiteur divers	17 395,12	4 000,00	17 395,12	4 000,00
TOTAL	58 843,50	104 952,00	19 117,24	144 678,26

B4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

NATURE	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
S-30-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-			
ETAT DES CREANCES			
Créances ratt. à des participations	0,00		0,00
Sur fournisseurs avances	0,00	0,00	
Stock	1 831,55	1 831,55	
Sur clients	41 512,69	41 512,69	
Etat -charges sociales	0,00	0,00	
Débiteurs divers			
avance sur salaire	830,00	830,00	
Subventions collectivités	129 296,81	129 296.81	
autres débiteurs	0,00	0,00	
charges constatées d'avance	656,85	656,85	
TOTAL 1	174 127,90	174 127,90	0,00
ETAT DES DETTES			
Découvert bancaire	0,00	0,00	
Dépôts et cautions reçus	0,00	0,00	
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00	
Fournisseurs et comptes rattaches			
sur immobilisations	4 439,55	4 439.55	
sur effets a payer	0,00	0,00	
sur biens et services	9 564,40	9 564,40	
sur factures non parvenues	0,00	0,00	
		Sendo Astronoci	
Personnel rémunération due	0,00	0,00	
Personnel Congés Payes, Précarité	48 145,11	48 145,11	
Personnel autres charges Sécurité sociale et autres	94 457 94	04.457.04	
sur congés payes et précarité	84 457,24	84 457,24	
sui conges payes et precante	24 178,48	24 178,48	
Etat -T.V.A.	0,00	0,00	
Etat - impôts société	0,00	0,00	
Etat-autres impôts	21 446,00	21 446,00	
Dettes d'exploitation			
associés			
autres dettes	9 209,20	9 209,20	
Produits constatés d'avance	18 375,00	18 375,00	
TOTAL 2	219 814,98	219 814,98	0,00

B5 - Charges à payer et Produits à recevoir

B5.1 -Charges à payer : 102 979 Euros

Elles sont d'exploitation pour 9 209 €, fiscales pour 21 446 €, et au titre des congés payés pour 72 324 €.

B5.2 - Produits à recevoir : Néant

B6 - Charges et Produits constatés d'avance

B6.1. Charges constatées d'avance : 657 Euros

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des activités à réaliser sur l'exercice comptable 2013.

B6.2. Produits constatés d'avance : 18 375 Euros

Ils sont d'exploitation et correspondent aux subventions obtenues dans le cadre d'action se deroulant sur plusieurs exercices comptables .

B7 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels correspondent essentiellement à:

- la quote-part de subvention virée au résultat pour 444 €.

C . ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

C12- Droits Individuels à la Formation :

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 Décembre 2012 correspond à un volume de 1 248 Heures «formation».

C13- Engagements pris en matière de retraite :

Engagements Retraite	Non Provisionné	Total
I. D. R	14 531€	14 531 €

Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le coefficient d'évolution des salaires est de 0.00%,
- Le taux d'actualisation est de 2.69%,
- Le turn over étant faible, il n'est pas pris en compte dans le calcul
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans,
- Le taux de charges sociales est de 42%.